

COMMUNE DE BELLEVAUX

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 7 AVRIL 2015 - 20H00**

Présents : VUAGNOUX Jean-Louis, Maire, FAVIER-BRON Pascal, CORNIER-PASQUIER Anne, CONVERSET Michel, VUANO Claudine, JACQUIER Hélène, BABAZ Guillaume, VOISIN Christine, VOISIN Benoît, BERNAZ Célia, FAVIER-BRON Mireille, PASQUIER Régis, BATUT Nadine, FELISAZ André.

Absent excusé : MEYNET Gilbert.

Secrétaire de séance : CONVERSET Michel.

La séance est ouverte à 20H00 par le maire après vérification du quorum et débute par l'ordre du jour. Le procès-verbal du 23 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

20150407_01 : Présentation et vote des COMPTES DE GESTION et des COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 (Commune et Eau/Assainissement)

Le maire quitte la salle et ne participe ni à la discussion ni au vote. La présidence de séance est assurée par Pascal FAVIER-BRON, 1^{er} adjoint.

Présentation des comptes administratifs 2014 :

BUDGET PRINCIPAL :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses 2014	1 457 314.82 €
Recettes 2014	1 726 535.97 €

Résultat 2014 (excédent)	269 221.15 €
--------------------------	--------------

Report excédent 2013	599 039.41 €
Report déficit SIVU Roc d'Enfer (suite à dissolution)	- 4 231.59 €

Total	594 807.82 €
-------	--------------

Résultat de clôture 2014	864 028.97 € (avant affectation)
--------------------------	----------------------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses 2014	646 991.76 €
Recettes 2014	209 567.41 €

Résultat 2014 (déficit)	- 437 424.35 €
-------------------------	----------------

Report excédent 2013	343 727.71 €
Report excédent SIVU du Roc d'Enfer (suite à dissolution)	9 174.07 €

Résultat de clôture 2014	- 84 522.57 €
Restes à réaliser	- 66 280.00 € (Dép. :327 000 – Rec : 260 720)

Résultat global 2014 (déficit)	- 150 802.57 €
---------------------------------------	-----------------------

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2014 de 864 028.97 € :	
- en section d'investissement :	150 802.57 €
- report en section de fonctionnement :	713 226.40 €

Après vote, les comptes de gestion et administratifs du budget principal 2014 sont approuvés à l'unanimité (13 pour).

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT :

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses :	711 379,10 €
Recettes :	<u>710 408,95 €</u>
Résultat 2014 (déficit)	- 970.15 €

Excédent 2013 reporté :	82 389.71 €
Résultat de clôture 2014 :	81 419.56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	1 209 783,74 €
Recettes :	<u>849 809,00 €</u>

Résultat 2014 (déficit) :	- 359 974,74 €
Déficit 2013 reporté :	- 3 084,28 €

Résultat de clôture 2014 :	- 363 059,02 €
Restes à réaliser	291 700,00 € (Dép : 252 700 – Rec. : 544 400)
Résultat global 2014	- 71 359.02 €

Affectation de l'excédent d'exploitation 2014 de 81 419.56 € :	
- en section d'investissement :	71 359.02 €
- report en section d'exploitation :	10 060.54 €

Après vote, les comptes de gestion et administratif du budget Eau/Assainissement 2014 sont approuvés à l'unanimité (13 pour).

20150407_02 : - Présentation et vote des BUDGETS PRIMITIFS 2015 (Commune – Eau/Assainissement)

Présentation des budgets 2015 :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement	
	Prévisions en euros
DEPENSES	1 637 595.00
RECETTES	1 573 310.00
Report excédent 2014	713 226.00
TOTAL GLOBAL RECETTES	2 286 536.00

Déficit prévisionnel exercice 2015 :	64 285.00 (pour information)
Excédent prévisionnel global avant prélèvement :	648 941.00
Prélèvement section d'investissement	131 751.00
<u>Excédent prévisionnel de fonctionnement 2015</u>	<u>517 190.00</u>

Section d'investissement 2015				
OPERATIONS FINANCIERES		Dépenses	Recettes	
002	Emprunt (capital)			
	- BANQUES	1641	212 300	/
	- SYANE	16876	12 550	/
	FCTVA	10 222	/	89 000
	TLE	10 223	/	
	TAXE AMENAGEMENT	10226	/	4 300
	Amortissement/Frais d'études	28	/	25 100
	Rembt cautions locations	165	200	/
TOTAL OPERATIONS FINANCIERES		225 050	118 400	Autofinancement 106 650

OPERATIONS D'EQUIPEMENT	DEPENSES TTC		RECETTES	
	RAR 2014	BP 2015	RAR 2014	BP 2015

11	Parking Les Brettaz partie communale - Travaux enrobés		5 000		
12	PLU - Révision du PPR - Honoraires		4 000		
13	Services Techniques : Achat de matériels (perfo, débroussailleuse, perfo, boulonneuse, presse atelier)		3 800		
15	Acquisition luminaires de Noël		3 000		
16	Acquisition panneau lumineux		18 000		
17	Services techniques : - Etrave - Véhicule		15 000 10 000		
18	Acquisition - 3 ordinateurs portables - retroprojecteur		3 000 2 000		
19	Etudes accessibilité bâtiments publics		5 000		
22	ALPES DU LEMAN Participation Investissement Participation Invt dit Facultatif		/		
24	CARREFOUR DE L EPUYER - Etudes et travaux 2315 (dont électrification-Syane 10 000) - Achat de terrains+ Not.+Géom. 2111 - Subventions	42 900 55 000		152 000	
25	Réfection de la toiture de la salle des fêtes		20 000		Dossier subvention à déposer
65	LAC DE VALLON Projet acquisition foncières - Frais d'études - Acquisitions foncières - Travaux d'aménagement	24 100	73 000 50 000		
80	CIMETIERE 2116 2315	2 000	2 000 - 2 000		
84	FORET COMMUNALE ACTIONS FORESTIERES		/		
88	LOTISSEMENT DES PARCHYS	10 000			
101	Travaux de reconquête zones de pâturages HIRMENTAZ - Subvention FEADER			10 980	
102	Projet VIA FERRATA Travaux Subvention REGION	62 000	- 20 000	46 740	

Suite opérations équipement		DEPENSES		RECETTES	
		RAR 2014	BP 2015	RAR 2014	BP 2015
106	DENOMINATION DES RUES ET NUMEROTATION DES HABITATIONS <i>Acquisition et pose panneaux</i>	71 000		31 000	
108	<u>RENOVATION ETAGE DE LA MAIRIE - Travaux</u> Subvention CG 45 186 x 45%	60 000	120 000	20 000	Dossier subvention à déposer
VENTE 024	<u>024 VENTES :</u> - LES PARCHYS 4 lots 1.3.4.8 - Vente terrain Hirmentaz				Ht 281 300 5 400 <u>286 700</u>
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT		327 000	311 800	260 720	286 700

VUE D'ENSEMBLE	DEPENSES		RECETTES	
	RAR 2014	BP 2015	RAR 2014	BP 2015
OPERATIONS FINANCIERES	/	225 050	/	118 400
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	327 000	311 800	260 720	286 700
TOTAL OPERATIONS	327 000	536 850	260 720	405 100
	863 850		665 820	
RESULTAT INVESTISSEMENT 2014	Déficit 84 523			pour couvrir les RAR 2014
AFFECTATION 2014 (1068)	/		150 802	
SOUS TOTAL	948 373		816 622	
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT			131 751	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	948 373		948 373	

Après présentation et vote le budget principal 2015 est adopté à l'unanimité (14 voix pour).

EAU ET ASSAINISSEMENT

PROJET BP 2015

SECTION D' EXPLOITATION		
DEPENSES		Prévisions HT
011	Charges de gestion	168 500
012	Charges de personnel	111 300
014	Atténuation de produits	27 970
022	Dépenses imprévues	10 000
042	Dotation aux amortissements	322 720
65	Autres charges de gestion courante	1 200
66	Charges financières	160 850
67	Charges exceptionnelles	2 200
Sous-total		
Prélèvement section d'investissement		
TOTAL DEPENSES		804 740
RECETTES		Prévisions HT
042	Amortissement sur subvention	123 000
70	Vente de produits	506 000
	Prime d'épuration	10 000
74	Subvention communale d'exploitation	140 000
75	Autres produits de gestion courante	15 680
TOTAL EXERCICE		654 680
Excédent de fonctionnement reporté 2014		10 060
TOTAL RECETTES		804740

SECTION D INVESTISSEMENT 2015

OPERATIONS FINANCIERES			Dépenses	Recettes	
002	Emprunt (capital)				
	- DEXIA	1641	60 200	/	
	- SMDEA	1681	81 830	/	
	Amortissement subvention		1391	123 000	/
	Amortissement		28156	/	322 720
		28158	/		
TOTAL OPERATIONS FINANCIERES			265 030	322 720	

OPERATIONS D'EQUIPEMENT		DEPENSES HT		RECETTES HT	
		RAR 2014	BP 2015	RAR 2014	BP 2015
18	TRAITEMENT AEP - désinfection Sous le Rocher et Hirmentaz Etudes (203) Travaux (2315) Solde Subvention Fontaine Noire	25 800	10 000		2 680
23	Station de pompage Sous le Rocher Remplacement armoire électrique	10 000	- 4 000		

24	Honoraires Programmes ASST/EAU TERACTEM ET MONTMASSON - Solde progr. antérieurs (20 000) - 1 ^{ère} T. Chp Noyer/Chèvrerie (62 000)	104 000	- 22 000		
26	STEP DE TERRAMONT : Travaux Subventions	36 600	- 10 000	322 200	
29	Plan de recolement : - Réseau AEP - Réseau assainissement	12 300	5 600	13 000	
32	Assainissement Programme 2012 Les Contamines/Mouilles/Ravière : Travaux solde Subvention Solde		19 000	17 000	
33	Travaux divers	15 000			
34	Assainissement Programme 2014 Desserte de Terramont Subventions	40 000		192 200	
35	Périmètres de protection des captages	9 000			
36	Interconnexion réseaux AEP : - Maîtrise d'œuvre - Travaux - Subventions : Agence de l'Eau SMDEA		2 360 55 000		17 200 2 800
37	Assainissement AEP Programme 2015 CHAMP DU NOYER/CHEVRERIE 1 ^{ère} T - Travaux - Subv. : Agence de l'Eau (asst) Agence de l'Eau (AEP) SMDEA (asst) SMDEA (AEP) - Emprunt		615 000		45 000 42 650 158 280 39 300 305 501
TOTAUX OPERATIONS EQUIPT		252 700	671 100	544 400	613 411

VUE D'ENSEMBLE	DEPENSES HT		RECETTES HT	
	RAR 2014	BP 2015	RAR 2014	BP 2015
OPERATIONS FINANCIERES	/	265 030	/	322 720
OPERATIONS D'EQUIPEMENT	252 700	671 100	544 400	613 411
TOTAL OPERATIONS	252 700	936 130	544 400	936 131
TOTAUX HT	1 188 830		1 480 531	
DEFICIT INVESTISSEMENT 2014	363 060		/	pour couvrir les RAR 2015
AFFECTATION CA 2014 (1068)	/		71 359	
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT BP 2015	/		€ pour couvrir les programmes 2015	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 551 890		1 551 890	

Après présentation et vote, le budget eau/assainissement 2015 est approuvé par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

- **Définition et vote des taux des impôts locaux**

Après discussion, le conseil municipal décide par 13 voix pour, d'augmenter les taux des impôts locaux de 2%, soit :

IMPOTS DIRECTS	Pour mémoire taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	14.05 %	14.33%
Taxe foncière (bâti)	5.08 %	5.18%
Taxe foncière(non bâti)	71.67 %	73.10%
CFE	13.05 %	13.31%

- **Attribution de subventions aux associations : Détail des montants**

Claudine VUANO présente les propositions de subventions qu'elle a préparées avec Michel CONVERSE. Elle précise que la subvention de 1000 € pour le trail 2014 n'a pas été versée et propose de l'inscrire en plus de celle de 2015. Il est également donné lecture d'un courrier du ski-club alpin qui demande une subvention complémentaire pour l'achat d'une affuteuse de ski dont le montant s'élève à 2579.58 €.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, arrête la liste des subventions et fixe le montant attribué pour chaque structure (détail en annexe) arrêté globalement à la somme de 48 295 €. Le conseil municipal a accepté la demande du ski-club à hauteur de 1000 € supplémentaires, à titre exceptionnel.

20150407_03 : Forêt communale : programme de travaux 2015

Pascal FAVIER-BRON, 1^{er} adjoint, président de la commission communale de la forêt, présente le programme 2015 des travaux en forêt proposé par l'Office National des Forêt pour un montant de 7 300.00 € HT (détail en annexe). Il précise que ce programme a été approuvé par la commission de la forêt.

Après exposé, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le programme 2015 des travaux en forêt communale
- Charge le maire de faire le nécessaire

**20150407_04 : Via Ferrata : Marché de travaux :
Présentation de l'avenant n°1**

Le maire présente l'avenant n°1 aux lots 1 et 3 du marché de travaux concernant l'aménagement de la via ferrata. Un certain nombre de prestations ont été modifiées quantitativement. Il en ressort les nouveaux montants de marché suivant :

Lot 1 : montant de l'avenant : 8 173.49 € HT
Nouveau montant du marché : 131 629.58 € HT
Lot 3 : montant de l'avenant : 512.39 € HT
Nouveau montant du marché : 12 769.69 € HT

Après avoir entendu le maire, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve l'avenant n°1 des lots 1 et 3 du marché de travaux concernant l'aménagement de la via ferrata
- Charge le maire de faire le nécessaire

20150407_05 : Projet de réaménagement de la mairie : Choix d'un maître d'oeuvre

Compte-tenu de manque d'éléments suffisants pour prendre une décision, le conseil municipal décide de reporter ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

**20150407_06 : Assainissement collectif et alimentation en eau potable – Liaison Champ du Noyer/Chèvrerie :
Choix du maître d'oeuvre**

Le maire rappelle qu'une consultation de maîtrise d'oeuvre pour la création des réseaux d'eaux usées et réhabilitation du réseau d'eau potable de la liaison Le Champ du Noyer/La Chèvrerie a été lancée. Cinq candidatures ont été reçues et analysées par TERACTION. Le rapport d'analyses des offres est présenté par le maire.

Après avoir entendu le maire et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Retient l'offre du cabinet HYDRETTES pour un montant global de 143 460.00 € H.T.

20150407_07 : Service Technique : Embauche de deux agents saisonniers – Été 2015

Compte tenu d'un besoin lié à un accroissement saisonnier (pour une durée maximale de six mois pendant une période de douze mois consécutifs), le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de reconduire les contrats des deux employés retenus les saisons précédentes, VUAGNOUX Dominique et FAVRAT Laurent, pour une durée maximale de six mois à compter du 4 mai 2015.
- Charge le maire de faire le nécessaire.

Service Entretien : Renouvellement de la modification du temps de travail d'un poste d'adjoint technique territorial

Le maire rappelle que par délibération en date du 28 avril 2014, le conseil municipal a confié à Mme JORDAN Brigitte, adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} mai 2014, l'entretien des espaces verts liés aux différents bâtiments publics et au jardin alpin. Après une année d'expérimentation, Mme JORDAN donne entière satisfaction pour l'exécution de ces tâches.

Par conséquent, à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide de confier à nouveau ces missions à Mme JORDAN à compter du 1^{er} mai 2015 pour une durée indéterminée et dans les mêmes conditions horaires, à savoir augmentation de son temps de travail à raison de 5H par semaine sur six mois, soit 2.5H par semaine sur une année.
- Charge le maire de faire le nécessaire

20150407_08: Recours au Tribunal Administratif de la SCI KERN contre le titre exécutoire n°2014-322 du 21/10/2014 : Choix d'un avocat

Le maire informe le conseil municipal de la requête déposée par la SCI KERN Père et Fils au Tribunal Administratif de Grenoble, contre le titre de recette exécutoire N°20146322 du 21 octobre 2014 établi par la commune de Bellevaux et concernant le remboursement de la moitié des frais de bornage judiciaire par la SCI KERN Père et Fils, faisant suite au dispositif du jugement définitif du Tribunal d'Instance du 31 octobre 2013. Il convient par conséquent d'assurer la défense de la commune dans cette affaire. Le maire propose de mandater la SCP PIANTA et Associés, Avocats à THONON-LES-BAINS, qui intervient déjà pour le compte de la commune.

Après avoir entendu le maire, le conseil municipal à l'unanimité :

- Mandate la SCP PIANTA et Associés à Thonon-Les-Bains pour défendre la commune.
- Charge le maire de faire le nécessaire.

20150407-09 : Requête en annulation contre l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2013 : Annulation de la procédure

Le maire rappelle que le conseil municipal de la commune, par délibération du 1^{er} octobre 2013, a décidé de déposer un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble contre l'arrêté préfectoral n° 2013 249-0014 du 6 septembre 2013, faisant suite à la validation du budget du SIVU du Roc d'Enfer par le Préfet de Haute-Savoie après avis de la Chambre Régionale des Comptes et contre la volonté d'une large majorité du conseil municipal de Bellevaux et de tous ses délégués au SIVU du Roc d'Enfer concernant certains investissements de neige de culture.

Depuis les dernières élections de mars 2014 et après contacts et discussions avec la commune de St Jean d'Aulps, il a été décidé de dissoudre le SIVU du Roc d'Enfer et de poursuivre l'exploitation du domaine dans le cadre d'une entente intercommunale avec un budget à minima, dans l'attente de la mise en place d'une délégation de service public.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, il est proposé de renoncer au recours introduit contre l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2013 qui n'est plus fondé.

Après exposé du maire, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Renonce au recours déposé auprès du Tribunal Administratif de Grenoble contre l'arrêté préfectoral n° 2013 249-0014 du 6 septembre 2013 et demande l'annulation de la procédure engagée.

Informations diverses

- **Via Ferrata :**
 - Le maire informe qu'il a pris un arrêté pour décaler l'ouverture de la Via Ferrata au 17 avril 2015 et qu'il a missionné Lucas MEIGNAN pour la réalisation des contrôles avant ouverture.
 - Anne CORNIER-PASQUIER informe que l'inauguration de la Via Ferrata est programmée le 4 juillet 2015. Un groupe de travail est constitué pour l'organisation : Christine VOISIN – Mireille FAVIER-BRON - Guillaume BABAZ – Régis PASQUIER
- Lecture du courrier de Mr GARRIGUE Bernard informant l'arrêt du point de vente « PIZZA YOYO ».
- Le conseil municipal ne souhaite pas inscrire la commune au concours « Paysages, fleurissement et cadre de vie ».
- La pose de la plaque commémorative du Père Louis FAVRE aura lieu le 8 mai 2015.

- Accord du conseil municipal pour la prise en charge du vin d'honneur offert en clôture du spectacle des Chemins de Traverse du 17 avril 2015.
- Information par Claudine VUANO de la collecte alimentaire organisée par la Paroisse et le CCAS.
- Compte-rendu par Régis PASQUIER de la réunion des correspondants Défense qui a eu lieu en Sous-Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H40.